

# CONNECTE NOTRE PAYS

## BILLET DE SESSION MARS 2018

### EDITORIAL

Mesdames, Messieurs,



Vous l'avez peut-être déjà lu dans la presse : au cours de l'année dernière, la branche du réseau câblé a réussi à gagner plus de 60'000 abonnés. Cette croissance me réjouit et montre que ce secteur d'activité sait s'imposer dans un contexte compétitif.

Il n'a échappé à personne que la révision de la loi sur les télécommunications (LTC) traitée jadis comme un projet d'importance limitée occupe désormais la branche et la scène politique. C'est une bonne chose. L'entreprise monopoliste Swisscom a trop longtemps pu partir du principe qu'il n'y aurait pas de révision au Parlement.

Dans son message consacré à la révision, le Conseil fédéral a notamment annoncé qu'il voulait « encourager la concurrence » et mettre en place une « déréglementation et une simplification administrative ». SUISSEDIGITAL soutient ces deux principes. Les débats parlementaires montreront ce qu'ils signifient concrètement et l'importance qui leur est attribuée.

SUISSEDIGITAL s'engage depuis le début des discussions sur la révision de la LTC, en effet, en tant que fournisseurs d'infrastructures et de services de télécommunications, nos membres sont directement touchés par les éventuelles modifications et les nouveautés apportées. SUISSEDIGITAL s'est donc engagée lors des délibérations par exemple au sein de la commission chargée de l'examen préalable. Concernant les délibérations à venir, veuillez suivre le principe simple suivant : des armes égales pour tous !

Par ailleurs, veuillez réserver dès maintenant la date de notre prochaine manifestation de session qui se déroulera le mercredi 14 mars 2018 et qui promet d'être particulièrement passionnante. Au programme : un débat sur les différentes positions en matière de politique de l'Internet, comme par exemple la neutralité des réseaux, les blocages de réseaux, les questions de droits d'auteur et les points liés au service universel. Soyez des nôtres et venez participer aux discussions - nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre présence !

**Le mercredi 14 mars 2018, de 12h30 à 14h30, à l'hôtel Bellevue, salon « Münz »**

Dès 12h30    Apéritif et déjeuner  
13h30        Exposés et discussion

Merci beaucoup pour votre engagement et votre soutien.

**Pierre Kohler**  
Président de SUISSEDIGITAL

### Révision de la LTC : bref rappel de l'essentiel

Au début du mois de septembre 2017, le Conseil fédéral a adopté le message consacré au projet de révision de la loi sur les télécommunications (LTC). La commission chargée de l'examen préalable a délibéré en détail sur la révision. Nous vous rappelons encore une fois les principaux enjeux avant la discussion par article :

SUISSEDIGITAL et de nombreuses entreprises de communication demandent une révision rapide de cette LTC désuète. **La révision doit éviter que Swisscom transfère dans le monde de la fibre optique et de l'IP sa domination du marché, fruit de son histoire.**

1. Pour garantir la concurrence dans le **domaine du haut débit**, le Conseil fédéral doit avoir la possibilité d'intervenir rapidement et efficacement en cas de défaillance du marché. Swisscom ne peut plus continuer à profiter de la protection du patrimoine.

2. Le marché fonctionne très bien dans les **villes et les régions urbaines**. Par contre, on n'a souvent pas de concurrence dans les régions périphériques et montagnardes qui sont importantes. Dans de tels cas, le Conseil fédéral doit pouvoir intervenir pour rectifier la situation.

3. Il faut permettre une **libéralisation plus marquée du marché des télécommunications**. Des dispositions plus libérales en matière de coopérations entre les réseaux et de cessions des fréquences sont avantageuses pour toute la Suisse et les régions périphériques. La nouvelle LTC doit favoriser les innovations et les investissements avec une approche concurrentielle cohérente.

4. Les **aspects sécuritaires** doivent être réglementés de la même manière et uniformément pour tous les opérateurs. La population, l'État et l'économie doivent pouvoir se fier sans réserve à la sécurité des services et réseaux de télécommunication.

5. Il en va de même pour les dispositions concernant **la protection des consommateurs et des jeunes face aux médias**. Une réglementation claire propice à l'économie soutient le dynamisme du marché et de l'innovation et crée une base juridique contraignante qui encourage la concurrence pour tous les fournisseurs.

## SÉLECTION D'INTERVENTIONS PARLEMENTAIRES DE LA SESSION DE PRINTEMPS 2018

Motion15.3648 **Réseau de télécommunication. Pour l'instauration d'une alimentation à haut-débit, voire très haut-débit dans toutes les régions périphériques de Suisse CE, le lundi 26 février**

En août 2017, le Conseil national a donné son aval à une demande qu'il convient de rejeter sur le plan libéral et entrepreneurial. L'intervention parlementaire chargerait le Conseil fédéral de défiscaliser les investissements des opérateurs de télé-réseau et de télécommunication (publics ou privés) Avec cette manière de procéder, la couverture à très haut débit de la Suisse serait indirectement assurée par l'État.

SUISSEDIGITAL rejette cette intervention parlementaire. Nous avons indiqué à maintes reprises qu'une telle intervention constituerait une distorsion du marché. C'est la raison pour laquelle nous demandons maintenant au Conseil des États de rejeter la motion. La réflexion de fond à savoir la couverture totale de la Suisse par une technologie de télécommunication à la pointe de la modernité est cruciale. C'est un fait incontesté mais l'approche préconisée dans la motion n'est pas la bonne. Il n'incombe pas à l'État de financer de telles prestations. L'État fournit seulement les bonnes conditions cadres pour y parvenir avec sa législation sur les télécommunications. Là encore, la réalisation des prestations doit rester l'affaire des entreprises.

– Position de SUISSEDIGITAL : **NON à l'exonération fiscale des investissements des réseaux de communication publics et privés**

Motion16.3297 **Renforcer la gouvernance de la stratégie numérique suisse CE, le mercredi 28 février**

La Confédération dispose d'une stratégie numérique suisse depuis 2016. À juste titre, le Conseil fédéral n'a cessé d'indiquer qu'il n'avait pas l'intention de diriger les développements dans ce domaine avec une approche étatique centralisée - il s'agit de s'engager pour la mise en réseau et l'échange avec les organes spécialisés et l'économie numérique. Selon la motion soumise au débat, la Confédération devrait assumer le « pilotage politique » de la stratégie. Il faudrait ainsi créer inutilement un nouveau service étatique comme l'a indiqué à juste titre la Ministre de la justice compétente Simonetta Sommaruga au Conseil national en septembre 2017. Le Conseil fédéral n'en veut pas. SUISSEDIGITAL partage l'avis du gouvernement. Il ne faut

pas créer de nouveau service. À la place, il faut poursuivre sur la voie entamée du dialogue structuré entre la Confédération, l'économie, les sciences et la recherche. Cet échange s'avère efficace grâce à la participation de l'État qui assume certes un rôle de coordination mais pas de direction. SUISSEDIGITAL demande donc au Conseil des États de rejeter la motion.

– Position de SUISSEDIGITAL : **NON au pilotage étatique et politique de la stratégie numérique suisse**

---

## PROGRAMME DE LA MANIFESTATION DE SESSION DE PRINTEMPS 2018

---

**Le mercredi 14 mars 2018, de 12h30 à 14h30, à l'hôtel Bellevue, salon « Münz »**

SUISSEDIGITAL suit de très près la révision actuelle de la loi sur les télécommunications LTC afin que le marché suisse des télécommunications puisse évoluer positivement. Lors de la manifestation du 14 mars, nous débattons des différentes positions en matière de politique de l'Internet, comme par exemple la neutralité des réseaux, les blocages de réseaux, les questions de droits d'auteur et les points liés au service universel. Cette prise de position est centrale au vu de la révision de la loi sur les télécommunications LTC.

### Programme :

Dès 12h30	Apéritif et déjeuner
13h20	<b>Allocution de bienvenue et introduction</b> Pierre Kohler Président de SUISSEDIGITAL
13h30	<b>Neutralité des réseaux - blocages des réseaux : un débat sur la politique de l'Internet</b> <b>SUISSEDIGITAL prend position</b> Dr Simon Osterwalder Directeur de SUISSEDIGITAL
13h45	<b>Table ronde</b> <b>Franz Grüter</b> Conseiller national UDC LU <b>Balthasar Glättli</b> Conseiller national Les Verts ZH <b>Thomas Hardegger</b> Conseiller national PS ZH <b>Christian Wasserfallen</b> Conseiller national PLR BE

---

Nous apprécierions que vous réserviez cette date.

Nous nous ferons un plaisir de prendre note de votre inscription par e-mail à l'adresse [info@suissedigital.ch](mailto:info@suissedigital.ch) ou par téléphone au 031 328 27 28.